



*Fondé le 18 avril 1901
Reconnu d'utilité publique*

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Le bilan 2020 des morts violentes au sein du couple publié par le ministère de l'Intérieur

125 personnes, dont 102 femmes, sont décédées, et 14 enfants sont également décédés sur fond de conflit conjugal. 37 suicides et 16 tentatives de suicide (soit 42%) des auteurs ont été recensés

Le 6 septembre 2021, Mme Marlene SCHIAPPA Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur en charge de la citoyenneté a organisé « la conférence inversée sur les violences conjugales » au cours de laquelle elle a rappelé le renforcement des mesures prises par son ministère, a salué l'emploi du mot « FEMINICIDE » par la presse ; les victimes et proches de victimes ont apporté leur très émouvant témoignage ; les Ministres Délégués Elisabeth MORENO et Adrien TAQUET se sont exprimés sur ces mesures – Adrien TAQUET a clairement déclaré que **les enfants témoins de violences conjugales étaient des victimes à part entière**, qu'« un mari violent ne peut être un bon père » (comme l'avait exprimé Edouard PHILIPPE, alors Premier Ministre, lors de l'ouverture du Grenelle de la lutte contre les violences conjugales). Les enfants victimes de féminicide sont désormais confiés à un tiers de confiance, et non plus placés en maison d'accueil.